



RECUEIL DES ENGAGEMENTS DU CANADA AUX ACCORDS ET INSTRUMENTS INTERNATIONAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

Organisation internationale sur le bambou et le rotin (INBAR) (anciennement le Réseau international sur le bambou et le rotin)

CATÉGORIE DU SUJET :
Coopération environnementale

TYPE D'ACCORD / D'INSTRUMENT :
Multilatéral

FORME :
Traité juridiquement contraignant

ÉTAT :
• Signé par le Canada le 6 novembre 1997
• Ratifié par le Canada le 6 novembre 1997

MINISTÈRE RESPONSABLE ET MINISTÈRES PARTENAIRES :

Responsables : Environnement et Changement climatique Canada
Partenaire : Affaires mondiales Canada

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Liens Web :

- [Site Web Information sur les traités du Canada](#)
- Site Web de l'Organisation [Réseau international sur le bambou et le rotin](#) (en anglais)
- [Accord sur la création d'un réseau international d'une Organisation internationale sur le bambou et le rotin](#)

Personnes-ressources :

[Informatheque d'ECCC](#)

L'ÉDITION DU RECUEIL :

Février 2022

RÉSUMÉ EN LANGAGE CLAIR

L'Organisation internationale sur le bambou et le rotin (INBAR) est une organisation intergouvernementale indépendante consacrée à l'amélioration des avantages que peuvent apporter le bambou et le rotin aux niveaux social, économique et environnemental aux producteurs et aux utilisateurs, tout en maintenant une base de ressources durables en appuyant la recherche et le développement novateurs.

Le Canada appuie INBAR depuis sa création en 1993 et en est l'un des neuf membres fondateurs.

OBJECTIF

L'objectif clé d'INBAR est de démontrer comment le bambou et le rotin peuvent aider les collectivités et les particuliers à s'adapter aux effets négatifs des changements climatiques. INBAR s'emploie également activement, par ses efforts, à promouvoir l'autonomisation des femmes.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

Avec son Secrétariat basé à Beijing, en Chine et des bureaux régionaux en Équateur, en Inde, au Ghana et en Éthiopie, l'INBAR réunit un réseau mondial de partenaires du gouvernement ainsi que des secteurs privés et sans but lucratif afin de définir et de mettre en œuvre un programme commun de développement durable par le bambou et le rotin.

L'organe directeur suprême de l'INBAR est un Conseil de représentants des États souverains signataires du traité de l'INBAR. Toutes les politiques et toutes les décisions importantes sont ratifiées par le Conseil.

Le Conseil d'administration est chargé d'élaborer les politiques appropriées, de superviser la gestion et d'assurer l'efficacité des opérations.

Le directeur général de l'INBAR est nommé afin de mettre en œuvre les décisions stratégiques et d'organiser et de mettre en œuvre le programme de travail convenu.

RÉSULTATS ATTENDUS

L'INBAR vise à améliorer davantage la vie des gens dont le gagne-pain dépend du bambou et du rotin, et de concevoir un vaste portefeuille de solutions éprouvées aux

défis liés au développement en utilisant le bambou et le rotin.

PARTICIPATION DU CANADA

Le Canada a joué un rôle déterminant dans la fondation de l'INBAR, qui est issu d'un réseau informel de chercheurs sur le bambou et le rotin créé en 1984 par le Centre de recherches pour le développement international. L'INBAR est devenu un organisme indépendant en 1997. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a offert une aide financière au Réseau jusqu'en 2008. Environnement et Changement climatique Canada a assumé la responsabilité de l'INBAR en 2010.

RÉSULTATS ET PROGRÈS

Activités

Le travail de l'INBAR est axé sur cinq domaines importants, à savoir les changements climatiques, la durabilité de l'environnement, la lutte contre la pauvreté, la construction durable et le développement du commerce.

L'INBAR cherche à optimiser et à adapter des modèles de développement afin de tirer parti des ressources, des produits, des marchés, des cultures, des politiques et du financement locaux par des projets de démonstration, de formation et de plaidoyer, des conseils stratégiques et des recherches, et par des innovations liées aux produits et aux marchés.

Rapports

L'INBAR produit un large éventail de publications (en anglais seulement), y compris des documents de travail, des procès-verbaux, des rapports techniques, des magazines d'actualité et des documents organisationnels (c.-à-d. rapports annuels et documents stratégiques) sur des sujets liés au bambou et au rotin.

Résultats

Après plus de 15 ans d'opérations réussies, l'INBAR a développé un rôle unique en trouvant et démontrant des utilisations novatrices au bambou afin de soulager la pauvreté et de protéger l'environnement et la biodiversité.

Plusieurs projets et travaux de recherches de l'INBAR se rapportent aux avantages liés à l'atténuation et à l'adaptation du bambou et du rotin, qui soutiennent les efforts liés aux changements climatiques et renforcent les capacités des pays en développement à s'adapter aux changements climatiques.